



**PRÉFET  
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cabinet**

Direction des Sécurités  
Bureau des polices administratives

**Arrêté préfectoral en date du 19/12/2023  
portant modification d'un système de vidéoprotection pour la commune de MEXY**

**LE PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE**  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**VU** le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles L.223-1 à L.223-9 ; L.251-1 à L.255-1 et R.251-1 à R.253-4 ;

**VU** l'arrêté ministériel du 3 août 2007 portant définition des normes techniques des systèmes de vidéoprotection et ses annexes techniques ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 09 mars 2022 portant autorisation d'un système de vidéoprotection pour la commune de MEXY (54135) ;

**VU** l'arrêté préfectoral 23.BCDET.43 en date du 31 octobre 2023 accordant délégation de signature à Mme Anne CARLI, sous-préfète, directrice de cabinet ;

**VU** la demande présentée par Monsieur Frédéric WILMIN, maire de la commune de MEXY pour la modification du système de vidéoprotection de sa commune ;

**VU** l'avis émis par la commission départementale de vidéoprotection en sa séance du 13 décembre 2023 ;

**SUR PROPOSITION** de la sous-préfète, directrice de cabinet du préfet ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1:** Le maire de la commune de MEXY est autorisé à modifier à compter de la date du présent arrêté, l'installation de vidéoprotection, conformément au dossier annexé à la demande enregistrée sous le numéro 2022/0039.

Cette modification intervient sur l'installation de vidéoprotection précédemment autorisée par arrêté du 09 mars 2022 susvisé.

Les dispositions prévues par le précédent arrêté demeurent applicables.

**ARTICLE 2 :** Les modifications portent sur l'ajout de 4 caméras visionnant l'aire de jeux de la commune et sur l'ajout de la finalité «prévention de l'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'autres objets ».

**Les deux caméras extérieures situées dans la cour de l'école ne sont autorisées qu'en dehors du temps scolaires.** ~~Almer~~ **les lieux de vie des élèves étant strictement interdit.**

Après modification, le système de vidéoprotection autorisé se compose de :

- 2 caméras extérieures
- 23 caméras visionnant la voie publique

situées aux adresses mentionnées à l'**annexe 1** jointe au présent arrêté.

Le dispositif poursuit les finalités suivantes :

- Sécurité des personnes
- Prévention des atteintes aux biens
- Protection des bâtiments publics
- Prévention des actes terroristes
- Prévention du trafic de stupéfiants
- La prévention de l'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'autres objets.

**ARTICLE 4 :** La sous-préfète, directrice de cabinet du préfet et la directrice départementale de la sécurité publique sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au maire de la commune de MEXY, et dont une copie sera transmise au sous-préfet de l'arrondissement de Val de Briey.

Fait à NANCY, le 19/12/2023

Pour le Préfet et par délégation  
La directrice des sécurités



Anne-Lise FUCHS

#### **VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS**

Si vous souhaitez contester la présente décision administrative, vous avez la possibilité de former **dans les 2 mois courant à compter de sa notification ou de sa publication, selon le cas, :**

→ Soit un **recours administratif** sous une des deux formes suivantes :

- soit un **recours gracieux** adressé à M. le Préfet de Meurthe-et-Moselle – 1 rue Préfet Claude Érignac – CS 60031 – 54038 NANCY CEDEX.
- soit un **recours hiérarchique** adressé à M. le Ministre de l'Intérieur – Direction des libertés publiques et des affaires juridiques – Sous-direction du conseil juridique et du contentieux – Bureau du contentieux des polices administratives – Place Beauvau – 75800 PARIS CEDEX 08.

***Dans le cas d'une décision expresse ou implicite de rejet** résultant de votre recours administratif, vous disposez de deux mois, délai franc, pour déposer un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Nancy (articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative).*

→ Soit un **recours contentieux** adressé au Tribunal administratif de Nancy – 5 place de la Carrière – C.O. N° 20038 - 54036 NANCY CEDEX.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

## ANNEXE 1

## Commune de Mexy

Numéro ou référence caméra	Lieu d'implantation (accueil, réserve, parking, rue...)	Caméra susceptible de filmer du public ou de la clientèle (OUI/NON)	Caméra filmant l'intérieur OUI/NON	Caméra filmant l'extérieur OUI/NON	Caméra visionnant la voie publique OUI/NON
Caméra 1	Sur candélabre - 29, rue de la piscine	OUI	NON	NON	OUI
Caméra 2	Sur façade avant du bâtiment Maison des associations - 2, rue Kisilowski	OUI	NON	NON	OUI
Caméra 3	Sur façade arrière du bâtiment Maison des associations - 2, rue Kisilowski	OUI	NON	NON	OUI
Caméra 4	Sur Candélabre - Rond-point	OUI	NON	NON	OUI
Caméra 5	Sur Lampadaire - 39 route Nationale	OUI	NON	NON	OUI
Caméra 7	Sur lampadaire - 1, route Nationale	OUI	NON	NON	OUI
Caméra 6	Sur candélabre - 41, rue Jules Ferry	OUI	NON	NON	OUI
Caméra 8	Sur lampadaire - 17, rue du Château d'eau	OUI	NON	NON	OUI
Caméra 9	Sur façade entrée du bâtiment Salle polyvalente - 9, rue de Lorraine	OUI	NON	NON	OUI
Caméra 10	Sous auvent - façade arrière du bâtiment Salle polyvalente - 9, rue de Lorraine	OUI	NON	NON	OUI
Caméra 11	Sous auvent - façade arrière du bâtiment Salle polyvalente - 9, rue de Lorraine	OUI	NON	NON	OUI
Caméra 12	Porte de secours Salle polyvalente - 9, rue de Lorraine	OUI	NON	NON	OUI
Caméra 13	Sur lampadaire face à la salle Salle polyvalente - 9, rue de Lorraine	OUI	NON	NON	OUI
Caméra 14	Entrée principale Salle des sports - rue Jean Bouin	OUI	NON	NON	OUI
Caméra 15	Entrée principale Salle des sports - rue Jean Bouin	OUI	NON	NON	OUI
Caméra 16	Façade du bâtiment Ecole - rue des écoles	OUI	NON	OUI	NON
Caméra 17	Façade du bâtiment Ecole - rue des écoles	OUI	NON	OUI	NON
Caméra 19	Façade coté parking public Ateliers municipaux - place Gilbert Dufour	OUI	NON	NON	OUI
Caméra 20	Façade coté parking public Ateliers municipaux - place Gilbert Dufour	OUI	NON	NON	OUI
Caméra 21	Façade coté parking public Ateliers municipaux - place Gilbert Dufour	OUI	NON	NON	OUI
Caméra 22	façade droite Mairie - 26, rue Jules Ferry	OUI	NON	NON	OUI
Mexy extension stade 2004/2023 - Caméra 1	Stade de Foot	OUI	NON	NON	OUI
Mexy extension stade 2004/2023 - Caméra 2	Plaine des jeux	OUI	NON	NON	OUI
Mexy extension stade 2004/2023 - Caméra 3	Terrain de tennis	OUI	NON	NON	OUI
Mexy extension stade 2004/2023 - Caméra 4	Plaine des jeux	OUI	NON	NON	OUI

